

CONSEIL PORTUAIRE

VENDREDI 16 MAI 2014 à 16 HEURES

Présents : Mrs Patrice RAFFARIN (Maire) – Jean-Pierre OLLIVIER (ancien président conseil portuaire) – Guy MESSAGER (Président du Conseil Portuaire) - David ZÉLIE (Adjoint technique de 1^{ère} classe) – Hervé BOUCHER (Ass. Sportive CNPA – Florentin MOTTE (Services Nautiques) – Jean-Michel VICTOR (Représentant usagers du port) – Jacques MENANTEAU (Représentant usagers du port) – Alain CHAIGNE (Représentant usagers du port),
Mme Annick DANIS.

Excusés : Mrs Hugues CHAUVEAU – Jacques CAMUS.

Monsieur le Maire remercie Jean-Pierre OLLIVIER, ancien président du conseil portuaire, de sa présence. De ce fait, il présente Guy MESSAGER le nouveau Président du Conseil Portuaire et à celui-ci chaque membre du conseil portuaire.

Lors du dernier conseil portuaire, le compte administratif 2013 avait été remis à chaque membre. Celui-ci est de nouveau mis à disposition afin d'expliquer les mouvements comptables du budget « port communal » ainsi que le budget primitif 2014.

Le Conseil portuaire demande si la recette de l'amodiation de la terrasse du « M » est inscrite au budget portuaire. Monsieur le Maire explique que la terrasse du « M » n'est pas sur l'ensemble du domaine public portuaire.

TRAVAUX AEMA

L'association A.E.M.A nous a informés que les dernières pierres dans le port communal ont été enlevées cette semaine (sem. 20). Une subvention a été demandée au Conseil Général, celle-ci a été refusée, nous avons donc inscrit cette opération d'un montant de 14 871.60 € TTC au budget communal dans le cadre des travaux de l'Estran.

VIDÉO-SURVEILLANCE

L'installation d'une vidéosurveillance de type wifi sur le port communal a été autorisée par les services de la Préfecture. La durée d'amortissement de ce projet se fera sur 7 ans. Le positionnement a été vu avec les Gendarmes et l'installation de la caméra se fera avant l'été 2014.

Pour plus de sécurité, David Zélie demande si la zone ne pourrait pas être éclairée. Jacques MENANTEAU précise qu'un projecteur pourrait peut-être être mis sur le mat de la caméra. Le Conseil sollicite Didier Bouyer pour voir si cette possibilité est envisageable avec l'entreprise d'éclairage public Citéos.

ETUDE E.G.C.A

Monsieur le Maire annonce que le bureau d'Etudes et Génie Civil de l'Atlantique (E.G.C.A) a été choisi à l'unanimité par le conseil municipal afin de mener l'étude technique de faisabilité pour le projet d'aménagement portuaire. Ce projet consiste à mettre en place des pontons et des catways le long de la digue du port pour un amarrage confortable et organisé et la mise en place d'un ponton brise-clapot en bout de digue. Jean-Pierre Ollivier signale que le bureau EGCA a déjà été missionné pour la cale du Pas de la Fontaine. L'étude technique est finalisée. Sont prévus dans le cahier des charges : 24 pontons dont un brise clapot, 4 catways de 6 m, 6 catways de 8 m, pour un total de 18 amodiations. Le lancement des consultations auprès des entreprises pourra être envisagé prochainement.

Monsieur le Maire précise que Ségolène ROYAL, ancienne Présidente de la Région Poitou-Charentes, avait affirmé par un courrier en 2012, son soutien financier au projet d'aménagement du port. A ce jour, Ségolène ROYAL vient d'être chargée des fonctions de Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, nous allons pouvoir soumettre le dossier pour approbation.

AMÉNAGEMENT PROMENADE THÉODORE PORSAIN

Aménagement prévu pour les annexes dont une partie empiètera sur les rochers en forme de plate forme où sera disposé un rack.

Un rack pourrait éventuellement être mis à disposition à l'école de voile avec une préférence à Ré-Glisse.

QUESTIONS DIVERSES

Un panneau pour accueillir les visiteurs dans le port communal est en cours d'élaboration, espace visiteur qui peut accueillir deux bateaux en couple de 12 mètres maximum.

Alain CHAIGNE souligne qu'un tapis verdâtre recouvre une partie de la cale et demande qu'un nettoyage de la cale soit fait si possible régulièrement par la balayeuse.

Monsieur le Maire et Guy MESSAGER proposent une rencontre avec le bureau d'Etudes et Génie Civil de l'Atlantique (E.G.C.A) pour une mise au point sur le dossier d'aménagement du port.

FIN DE SÉANCE 17H30